

*Direction de la circulation  
et de la sécurité routière*

**Circulaire n° 2000-89 du 14 décembre 2000  
relative au calendrier 2001 des jours hors chantiers  
NOR : EQU0010220C**

*Date d'application* : 1<sup>er</sup> janvier 2001.

*Réponse à l'administration centrale* : néant.

*Texte source* : calendrier 2000 des jours hors chantiers n° 99-88 du 13 décembre 1999.

*Texte abrogé* : calendrier des jours hors chantier des années précédentes.

*Mots clés* : circulation, chantier, SDER.

*Publication* : *Bulletin officiel*.

*Pièce jointe* : un calendrier. Le calendrier des jours hors chantiers que je vous transmets ci-joint, s'applique à la mise en œuvre des mesures d'exploitation sous chantier en référence à la circulaire n° 96-14 du 6 février 1996 relative à l'exploitation sous chantier.

*Le ministre de l'équipement, des transports et du logement à Messieurs les préfets de région (direction régionale de l'équipement, centre d'études techniques de l'équipement, division transport du CRICR) ; Mesdames et Messieurs les préfets de départements (direction départementale de l'équipement) ; Messieurs les présidents des sociétés concessionnaires d'autoroutes ; Monsieur le président de la mission du contrôle des sociétés concessionnaires d'autoroutes. Pour information : direction des routes, IGS routes, SETRA (CSTR), CNIR division transports.*

Cette action s'inscrit dans le cadre du schéma directeur d'exploitation de la route (SDER) avec comme objectif d'offrir aux usagers la capacité maximale du réseau national les jours les plus chargés en évitant, autant que faire se peut, la présence de chantiers perturbants.

Lors des l'élaboration des dossiers d'exploitation sous chantier vous veillerez à analyser les conditions d'écoulement du trafic au droit des chantiers se déroulant sur les routes nationales et autoroutes pendant les périodes des fortes migrations.

Vous serez particulièrement attentif :

- aux réseaux classés dans les niveaux d'exploitation les plus élevés (niveau 1, 2 et 3 A ainsi que les réseaux associés à un corridor autoroutier) ;
- aux itinéraires alternatifs (substitutions, BIS, actions PALOMAR ou autres itinéraires dans le cadre d'un plan de gestion de trafic).

En référence à la circulaire du 6 février 1996 je vous rappelle qu'un chantier courant peut inclure un jour hors chantier dès lors qu'il n'apporte aucune réduction de capacité. Pour ce type de chantier vous devrez néanmoins prévoir des procédures de repli applicables dès qu'un événement extérieur au chantier, susceptible d'entraîner une réduction de capacité, survient sur le réseau.

Je vous rappelle, par ailleurs, les règles d'approbation du calendrier prévisionnel de travaux et des dossiers particuliers d'exploitation par le CRICR (division transports) avant que le préfet de département ne prenne l'arrêté réglementant la circulation au droit du chantier.

Le calendrier 2001 comprend 48 jours « hors chantiers » pour la totalité de l'année 2001.

Pour le ministre et par délégation :  
*L'ingénieur des ponts et chaussées,  
chargé de la sous-direction de  
l'exploitation,  
et de la sécurité de la route,  
Y. Gueniot*

calendrier des jours hors chantiers  
pour l'année 2001

<b>JOURS HORS CHANTIERS</b>	<b>RÉGIONS CONCERNÉES</b>
Samedi 6 janvier	France entière
Dimanche 7 janvier	Ile-de-France

Samedi 27 janvier	Rhône-Alpes
Samedi 3 février	Rhône-Alpes
Vendredi 9 février	Ile-de-France
Samedi 10 février	France entière
Samedi 17 février	France entière
Samedi 24 février	Rhône-Alpes, Provence - Alpes - Côte d'Azur
Samedi 3 mars	France entière
Samedi 31 mars	Rhône-Alpes
Vendredi 6 avril	Ile-de-France, Rhône-Alpes
Samedi 7 avril	Ile-de-France, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine
Vendredi 13 avril	France entière
Samedi 14 avril	France entière
Lundi 16 avril	France entière
Dimanche 22 avril	Ile-de-France
Samedi 28 avril	France entière
Mardi 1 <sup>er</sup> mai	France entière
Vendredi 4 mai	Ile-de-France, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine
Mardi 8 mai	France entière
Mercredi 23 mai	France entière
Dimanche 27 mai	France entière
Vendredi 1 <sup>er</sup> juin	France entière
Lundi 4 juin	France entière
Vendredi 29 juin	Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées
Samedi 30 juin	France entière
Vendredi 6 juillet	France entière
Samedi 7 juillet	France entière
Vendredi 13 juillet	France entière
Samedi 14 juillet	France entière
Dimanche 15 juillet	France entière
Vendredi 20 juillet	Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées
Samedi 21 juillet	France entière
Vendredi 27 juillet	France entière
Samedi 28 juillet	France entière
Vendredi 3 août	France entière
Samedi 4 août	France entière
Samedi 11 août	France entière
Samedi 18 août	France entière
Samedi 25 août	France entière
Vendredi 31 août	France entière
Samedi 1 <sup>er</sup> septembre	France entière
Samedi 27 octobre	France entière
Mercredi 31 octobre	France entière

Dimanche 4 novembre	France entière
Vendredi 21 décembre	France entière
Samedi 22 décembre	France entière
Lundi 24 décembre	Ile-de-France
Nombre total de jours : 48	